

Frédéric Claisse, Catherine Laviolette, Min Reuchamps  
& Christine Ruyters (dir.)

# La participation en action

**MPA/PM**  
Méthodes participatives appliquées  
Applied participatory methods



## INTRODUCTION

# Le tournant participatif et délibératif

Min REUCHAMPS et Didier CALUWAERTS

*Professeur de sciences politiques à l'Université catholique de Louvain*

*Chercheur post-doctoral en sciences politiques du Fonds Wetenschappelijk  
Onderzoek – Vlaanderen à la Vrije Universiteit Brussel*

Pourquoi parler de *participation en action* ? Et pourquoi lui consacrer un ouvrage entier ? Parce que, et c'est l'objet de cette introduction, depuis trois décennies, la démocratie a pris un tournant participatif et même délibératif. Plus précisément, ce tournant est non seulement le résultat de réflexions théoriques autour de la participation et de la délibération – nous ferons la distinction ci-dessous – mais aussi le fruit d'une mise en action, de nombreuses formes. En effet, si de tous temps la vie politique et sociale a connu la participation et la délibération, sous diverses réalités et à différents degrés, les sociétés occidentales contemporaines se sont largement engagées, consciemment et inconsciemment, sur le chemin d'une démocratie participative et délibérative.

Depuis l'avènement de la démocratie représentative, la participation et la délibération ont été et sont présentes dans le fonctionnement démocratique. Ce qui a induit le changement, c'est la volonté, émanant d'abord de philosophes politiques, de transformer la démocratie en une « démocratie participative ». En rupture avec les modèles agrégatifs classiques de la légitimité démocratique, ce mouvement théorique normatif propose de fonder la légitimité démocratique dans la participation, et plus spécifiquement dans la délibération. D'après ce courant théorique de plus en plus imposant, c'est dans la délibération publique, dans un idéal délibératif partagé par tous, que la démocratie pourra trouver sa légitimité et non plus dans un processus d'agrégation. La délibération pose donc une exigence supplémentaire par rapport à la participation – et c'est ici qu'on peut donc les distinguer – en reposant sur l'échange libre d'arguments qui peut potentiellement mener à la transformation des préférences, sous la force du meilleur argument. La

participation n'implique pas nécessairement cette exigence d'échange d'arguments : elle peut, par exemple, s'en tenir à une consultation, voire à une simple information.

Tout ce vocable renvoie donc à une démocratie participative et délibérative, qui serait dès lors différente de la démocratie représentative au sens strict. À la suite des travaux de Loïc Blondiaux (2008 ; 2012) et de Yves Sintomer (2011), on peut tenter de (re)mettre ce tournant participatif et délibératif en contexte. Définie au sens large, la démocratie participative renvoie aux processus, nombreux et très divers, qui visent à associer les citoyens et en particulier les citoyens « ordinaires », à l'élaboration des décisions. En écho à cette définition, on trouve alors deux grands types de phénomènes selon la distinction opérée par Laurent Mermet (2007) : d'une part, la démocratie dite « d'élevage » avec ses dispositifs formels institutionnalisés et, d'autre part, la démocratie dite « sauvage » qui recouvre l'ensemble des manifestations et expressions de l'opinion publique qui visent à influencer la décision, mais hors du cadre institutionnel formalisé. La démocratie participative se trouve donc aussi bien dans la démocratie d'élevage que dans la démocratie sauvage dans la mesure où, partant d'un même constat, elle ambitionne dans les deux cas de replacer au cœur de la démocratie les citoyens, ou littéralement le peuple, même si les moyens – d'élevage ou sauvages – divergent.

Ce constat est le suivant. Selon les partisans de la démocratie participative, il convient d'ajouter un troisième pôle à la démocratie institutionnelle et à la « contre-démocratie », pour reprendre l'expression de Pierre Rosanvallon (2006) : une charnière entre le pouvoir politique et la société civile. En d'autres termes, intégrer une participation citoyenne aux processus de décision politique, serait même un impératif (Blondiaux et Sintomer, 2002). Car le contexte a changé sur au moins quatre dimensions. Premièrement, les technologies de l'information et de la communication permettent aux citoyens « ordinaires » d'accéder à l'information directement et rapidement. Même si cela concerne un groupe limité de citoyens, il leur est possible d'ainsi interpeller, sans intermédiaire, les décideurs, en particulier politiques. Deuxièmement, armés de ces informations, les citoyens craignent moins d'entrer en contact, voire en conflit, avec le politique surtout quand leurs intérêts sont touchés – phénomène qui ne peut être réduit à la seule attitude NIMBY (*Not In My Back Yard*, « pas dans mon jardin »). Troisièmement, la défiance vis-à-vis des autorités politiques, mais aussi scientifiques, n'a cessé de croître. Quatrièmement, en lien direct avec le point précédent, de nouvelles contraintes pèsent sur les pouvoirs de décision qui sont l'objet, outre d'une crise d'autorité, de pressions des marchés, des agences, des multinationales, menant à un effritement du pouvoir

politique lui-même et menant à ce que d'aucuns ont qualifié de crise de la représentation (Caluwaerts, 2011).

Dans ce contexte démocratique en mutation, la participation peut être vue comme une réponse possible. Celle-ci trouve deux justifications principales différentes. D'une part, à la suite de la vision d'une *Strong Democracy* encouragée par Benjamin R. Barber (1984), des voix critiquent la démocratie représentative en ce qu'elle maintient le citoyen dans un rôle minimal et ne participe pas à son épanouissement d'*homo politicus*, c'est-à-dire d'un citoyen engagé dans la cité. La participation est donc un but en soi ; il y a une valeur spécifique à participer : le citoyen n'est pas un consommateur. D'autre part, un courant important des théoriciens de la démocratie a embrassé la théorie dite de la démocratie délibérative. Partant des réflexions de Jürgen Habermas (1989 ; 1996), ces philosophes politiques promeuvent une démocratie qui ne serait plus basée sur la seule agrégation de préférences (typiquement de votes), mais bien sur la délibération qui rendrait une décision légitime (Caluwaerts 2012). Ils offrent ainsi une critique de la démocratie représentative qui, selon eux, ne mettrait pas en place les conditions de cette discussion égalitaire – au contraire. Dès lors, la participation ne serait pas un but, mais le moyen d'atteindre une décision plus légitime car délibérée collectivement.

Mais la démocratie participative (qu'elle soit ou non délibérative, par surcroît) ne constitue certainement pas la panacée universelle. Elle connaît, sans surprise, des critiques tant externes qu'internes (Blondiaux, 2012).

De l'extérieur, certains mettent en avant que la démocratie est intrinsèquement participative puisqu'elle repose sur une participation du peuple au pouvoir, le plus généralement (mais pas exclusivement) par l'entremise d'élections régulières. En outre, les élections fonctionnent bien, basées sur le suffrage universel qui garantit l'égalité, et permettent donc une réelle influence des électeurs. En d'autres termes, les élections constituent « le » processus démocratique. D'autres avancent (et ce ne sont pas nécessairement les mêmes critiques) que les citoyens n'ont pas de « titres et qualités » à participer au gouvernement et d'ajouter qu'ils n'en ont même probablement pas l'envie. Mieux vaut dès lors confier cette mission essentielle à des professionnels. Dans cette logique, l'élection, c'est-à-dire le choix entre plusieurs professionnels, est la seule concession que l'on peut faire à la démocratie. Enfin, s'inscrivant dans une perspective de démocratie sauvage, d'aucuns estiment que le véritable enjeu n'est pas d'associer les citoyens à la démocratie mais que ceux-ci prennent en fait eux-mêmes le pouvoir : c'est un plaidoyer pour le remplacement de la démocratie représentative par la démocratie directe.

À côté de ces critiques externes (qui, on s'en doutera, font l'objet de répliques circonstanciées par les tenants de la démocratie participative), on trouve également des critiques à l'encontre de la démocratie participative qui sont d'autant plus fortes qu'elles sont internes. La première est la naïveté qui transparait de la traduction concrète de cette volonté participative. D'aucuns doutent du bien-fondé de la recherche d'un consensus rationnel, voire de la possibilité de l'atteindre puisque cela nierait la nature conflictuelle de la politique au sens noble du terme (Mouffe, 2000). La deuxième renvoie à la réussite et plus souvent à l'échec des dispositifs de participation, en raison de leur instrumentalisation par les acteurs notamment politiques et, corollairement, des limites liées à leur organisation concrète et leur portée parfois dérisoire avec des espaces de décision très limités. Partant de ces deux critiques, la troisième, la plus fondamentale, exprime la possibilité réelle qu'avec la démocratie participative, « le mieux serait l'ennemi du bien ». D'une part, parce que la démocratie participative souffrirait des mêmes difficultés que la démocratie représentative en reproduisant les inégalités (*qui participe ?*) et, d'autre part, parce que la démocratie participative renforcerait en fait ces inégalités en ouvrant de nouveaux espaces de pouvoir accessibles aux seuls citoyens spécialisés dans la participation et en décourageant *de facto* les autres d'y prendre part (*qui veut participer ?*).

Le verdict pour la participation semble donc sombre. Pourtant, à travers le monde, des dispositifs participatifs continuent à éclore et des voix, peut-être même de plus en plus nombreuses, continuent à appeler à plus de participation en action. C'est véritablement cette thématique que ce livre souhaite explorer sous différentes facettes regroupées en trois parties. La première partie vise à réfléchir sur la notion même de participation. Sur cette base, la deuxième partie s'interroge sur le croisement d'approches quantitatives et d'approches qualitatives dans la participation, tandis que la troisième partie revient sur des expériences concrètes afin de les mettre en perspective.

Dans le premier chapitre, Marine Kravagna, Min Reuchamps et Stéphane Delberghé posent ouvertement une question directe : *Qu'est-ce que la participation ?* À cette question qui n'est simple qu'en façade, les auteurs tentent d'offrir un début de réponse en explorant d'abord différentes approches disciplinaires : le droit, la psychologie, la sociologie et la science politique. Sur cette base, et faute d'avoir pu dégager une définition communément admise par l'ensemble de ces disciplines, une approche processuelle de la participation est développée afin de rendre compte de la diversité et de la complexité du phénomène participatif. Trois grandes étapes articulent la participation comme processus : l'intention, le cadrage et le processus humain. Mais si les auteurs se

refusent de livrer une définition « clés en main » de la participation, ils se refusent également d'en offrir une vision trop idéale. Leur contribution s'achève dès lors sur une discussion circonstanciée des freins de la participation, détaillant des critiques micro et des questionnements macro qui les conduisent à s'interroger sur la nécessité d'une véritable évolution culturelle participative. Au final, si la question de départ appelait une réponse, ce chapitre, bien loin de clore le débat, y répond en ouvrant la voie à de nombreuses autres questions.

Jean-Michel Bonvin se saisit de ces questions en étudiant *La participation à l'aune de l'approche par les capacités d'Amartya Sen*. Ce chapitre part du constat que les injonctions à participer sont extrêmement fréquentes dans le contexte politique et associatif actuel. De toutes parts en effet, des hommes et des femmes sont invités à s'investir dans des processus de décision collective (que ceux-ci soient d'ordre politique, professionnel, économique, associatif, etc.) et à y apporter leur contribution active. Les avantages invoqués sont nombreux : légitimité démocratique accrue, proximité avec les attentes des personnes, etc. Dans les faits, la participation peut cependant prendre des formes très variées. Elle peut consister à s'inscrire dans un débat dont les termes sont prédéfinis par d'autres et viser alors, dans une large mesure, à valider des options déjà choisies. De telles formes de participation tiennent lieu d'alibi démocratique. Mais, à l'écart de cette conception instrumentale et formelle de la participation, existent aussi d'autres types où l'influence des participants sur la forme, les critères et le contenu des décisions collectives est beaucoup plus significative. C'est dans cette deuxième perspective que s'inscrit la version de la participation caractéristique de l'approche par les capacités d'Amartya Sen.

Cette approche insiste sur la relation étroite entre la participation et la démocratie d'une part, la justice et la justesse des décisions collectives d'autre part. Dans *Un nouveau modèle économique*, Amartya Sen met en lumière les trois dimensions cruciales de la participation dans les démocraties modernes (2000) : selon lui, la participation conçue comme l'exercice effectif de la raison publique (qui ne se réduit pas à faire usage de son droit de vote) a tout d'abord une valeur intrinsèque, en soi ; elle a aussi une valeur instrumentale car elle permet aux personnes de défendre leurs points de vue et leurs droits plus efficacement ; et, sans doute le point le plus important, elle a une valeur constructive en ce qu'elle ouvre la possibilité de contribuer à la construction de la société – par exemple, des valeurs sociales, des normes, des politiques publiques, des règles de la vie collective, etc. Cette dimension constructive de la participation, envisagée comme raison publique en acte, est cruciale dans l'approche par les capacités : elle vaut non seulement pour les décisions politiques, mais aussi pour toutes les activités consistant à

décrire la réalité sociale (c'est-à-dire à déterminer la base informationnelle pertinente pour cette description) et à l'évaluer. Participer, c'est donc être partie prenante de la construction de la société. Cependant, les deux formes de participation évoquées ci-dessus (formelle et réelle) ne relèvent pas ce défi de manière égale et, plutôt que de glorifier la participation sous toutes ses formes, il convient d'identifier les conditions (ressources, capacités individuelles, contexte institutionnel, etc.) de la participation « réelle ». Tel est l'objectif qui anime le chapitre de Jean-Michel Bonvin.

Dans la foulée, Catherine Laviolette amène le questionnement de la participation en action sur le terrain de la production de la connaissance. En intitulant sa contribution *Recherches et production de connaissance : vers une participation des acteur.es-sujets*, elle propose une réflexion sur le rôle de la recherche scientifique dans la construction de la société contemporaine. Plus précisément, de la recherche en tant qu'activité dont l'objectif est la construction d'une société de la connaissance et de la participation de tous. Or, nombre de ces recherches souvent de grande qualité restent confinées dans les réseaux spécialisés et ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes. Leurs résultats ne sont pas utilisés pour questionner et/ou influencer la vie de tous dans la cité. Paradoxalement, l'accès à des pans très diversifiés de connaissances est aujourd'hui rendu possible par les moyens de communication électroniques ; de plus en plus de citoyens du monde ont immédiatement accès à une multitude d'informations de toutes provenances.

Dans ce contexte, introduire la participation des acteur(e)s-sujets dans la réflexion sur la production de la connaissance devient inévitable. Ce chapitre propose d'abord une réflexion épistémologique, avec quelques clés de lectures philosophiques et sociologiques pour appréhender les différents niveaux de construction de la connaissance que l'on retrouve dans la recherche : les données, l'information, et la connaissance en tant que telle. Dans ce propos, on reviendra sur le rôle complémentaire des méthodes de recherche qualitatives et quantitatives dans la production des savoirs. Ensuite, la seconde partie du chapitre porte sur la démarche herméneutique dans l'approche biographique. Cette perspective de recherche offre à la fois une approche théorique et une méthode susceptible de donner du sens et produire des savoirs à partir du vécu de la vie. Elle fournit en outre, des arguments qui démontrent l'importance de la participation d'autrui dans la production de connaissances. Dans cet objectif, le chapitre se termine en soulignant qu'il existe une double nécessité d'action pour les acteur(e)s-sujets dans la démarche biographique, mais qui peut inspirer d'autres méthodes de recherche : l'implication et la réciprocité.

En ouverture de la deuxième partie du livre, Frédéric Claisse et Patrick Italiano proposent de revenir sur SEPIA (*Sustainable Energy Policy Integrated Assessment – A normative approach to decision support*), une recherche prospective associant experts et parties prenantes autour d'une analyse de durabilité intégrée du système énergétique belge. Financé dans le cadre du programme de recherche fédéral belge sur le développement durable, le projet SEPIA illustre le « tournant réflexif » pris ces dernières années par l'approche des nouveaux risques technologiques et environnementaux, lesquels mettraient à l'épreuve les découpages scientifiques traditionnels et imposeraient un mode de gestion publique intégrée, prenant en compte différentes disciplines et cadres cognitifs, dans un contexte d'incertitudes multiples, scientifiques et politiques. Dans cette perspective, le défi de la transition énergétique impliquerait de réinventer des processus délibératifs qui fassent davantage appel à la participation et au dialogue entre société civile, société politique et experts scientifiques.

Projet à l'architecture complexe et multidimensionnelle, SEPIA associait une approche experte et une dimension participative, avec une cascade de processus de traitement de données. Un tel souci, indissociablement méthodologique et normatif, d'interroger aussi bien des experts que des groupes sociaux concernés par la problématique, ne va pas sans malentendus quant à la nature même de la participation. Ce sont ces malentendus que ce chapitre se propose d'interroger. La participation avait-elle un objectif précis en termes de résultats ou était-elle une finalité en soi ? L'évaluation des scénarios devait-elle être centrée sur la désirabilité ou sur la probabilité ? Quelles compétences déterminées devait-on mobiliser autour de la table, sachant que la liste de variables à prendre en compte est potentiellement infinie ? Comment les participants, experts ou stakeholders, s'accommodent-ils d'un *design* de recherche aussi complexe ? La participation au processus est-elle en soi une gratification ou d'autres incitants sont-ils nécessaires pour mobiliser des expertises de haut niveau ? Ces malentendus ne sont pas propres à SEPIA : ils sont au cœur de tout dispositif de recherche dès lors qu'il s'agit d'associer une réflexion méthodologique à un impératif de participation.

Les propos de Michel Laffut et Christine Ruyters prolongent ces réflexions. Leur contribution s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche pilote développé au sein de l'IWEPS depuis 2009, qui vise à élaborer, de façon concertée avec des citoyens, des indicateurs de bien-être et de progrès au niveau local et régional. Le chapitre *Kidisti : un outil d'appréhension de la parole citoyenne* présente, en première partie, le contexte et les enjeux de ce projet mené en partenariat avec le Conseil de l'Europe et en collaboration avec la Direction interdépartementale de



la Cohésion Sociale (DiCS) du Service public de Wallonie et une quinzaine de villes et communes qui y participent sur une base volontaire, tout en garantissant une représentation de la diversité territoriale wallonne. Ce projet repose sur le souhait de prendre en considération les priorités des citoyens (ce qui compte ou qui a de la valeur pour eux) pour définir le bien-être collectif et le mesurer, à travers un processus dynamique de construction collective fondé sur le dialogue, le débat public et l'apprentissage collectif. En seconde partie, les auteurs commentent l'application informatique Kidisti développée au sein de l'IWEPS dans le cadre de ce projet et mise en œuvre pour appréhender la parole des citoyens. Plus précisément, cette application vise à extraire le plus finement possible le sens dégagé des 16 000 expressions individuelles de bien/mal-être recueillies auprès de 1 200 citoyens wallons et à opérer les agrégations successives pour construire une nomenclature sémantique basée sur une démarche ascendante plutôt que descendante, offrant la possibilité de retour permanent à la source. Elle permet ensuite de définir les situations qui composent les échelons d'un chemin de progrès vers le bien-être de tous, allant d'une situation très mauvaise à une situation idéale. Développée en concertation avec les partenaires communaux du projet, l'application a été conçue pour que les opérations puissent s'inscrire dans un réel travail collaboratif avec les acteurs-citoyens, dans un souci du respect scrupuleux de la parole émise et du devoir de transparence à assurer à l'ensemble du processus.

En analysant successivement les objectifs et le fonctionnement de l'outil, les auteurs étayaient sa capacité à dégager le sens de l'expression collective produite à partir des expressions individuelles tout en assurant leur traçabilité et en garantissant la genèse des catégories construites. Son développement s'est avéré ensuite utile d'une part, pour tester la saturation de l'information lors de la récolte des expressions individuelles des citoyens relatives au bien/mal-être, et d'autre part, pour offrir des éléments de base en vue d'études lexicographiques et sémantiques des données.

Pour ponctuer cette deuxième partie, Aurore François, Stéphane Rieppi et Aline Thiry reviennent à leur tour sur l'articulation qualitative à l'aune de la participation. En effet, dans leur chapitre *Démarches participatives et approches quali-quantitatives : le logiciel Mesydel*, ils profitent de la présentation de ce logiciel permettant l'implémentation informatique de méthodes Delphi pour offrir une réflexion concrète sur les possibilités de combiner approches qualitatives et approches quantitatives. Cette méthode itérative de consultation d'experts, privilégiant l'anonymat et le recours à l'écrit, s'est ainsi vue librement adaptée – comme bien d'autres méthodes d'ailleurs – aux défis du participatif. Le traditionnel « panel d'experts » a ainsi large-

ment été redéfini, autorisant, voire privilégiant, le recours aux experts dits « d'usage » dans le cadre de recherches se revendiquant des méthodologies participatives.

Plus spécifiquement le logiciel Mesydel autorise la récolte et l'analyse de données qualitatives et quantitatives sur un même corpus de données et dans le cadre d'un seul processus de collecte (certes itératif), proposant, grâce à sa souplesse revendiquée, un *continuum* de possibilités dans l'intégration des deux approches. Pour illustrer cette intégration, les auteurs reviennent sur le projet ANACO (Analyse et opérationnalisation de la problématique de la mise à l'abri et du confinement en Belgique), qui synthétise ces différentes qualités et évolutions récentes du logiciel. Ce projet a été commandité par le Centre de Crise du Service Public Fédéral Intérieur afin d'évaluer les deux mesures principales de protection de la population que sont la mise à l'abri et l'évacuation. Dans le cadre de cette recherche, les auteurs montrent comment ils ont habilement pu articuler une approche qualitative avec une approche quantitative afin de déceler des pratiques différentes par les acteurs concernés et de pouvoir ainsi mettre au jour des améliorations essentielles en situation de crise.

Poursuivant l'analyse de la participation en action, la troisième partie, tournée résolument vers des expériences concrètes, s'arrête d'abord sur le cas du Budget Participatif de Mons avec un chapitre de Ludivine Damay intitulé *Le Budget Participatif de la ville de Mons : compétences des citoyens et procédures d'action publique*. Lancé en février 2003, le Budget Participatif (BP) de la ville de Mons s'annonçait explicitement comme une « nouvelle manière de gérer la cité », comme un « ambitieux programme de participation citoyenne » devant permettre aux habitants de peser sur les décisions communales. Soutenu par l'équipe socialiste autour du bourgmestre, le BP fut adopté en mai 2002 à l'unanimité du conseil communal, témoignant par là – en dehors des considérations propres au jeu politique et des visions très distinctes de la démocratie –, de la force de la rhétorique participative. Très clairement inspiré de l'image de Porto Alegre au Brésil, le BP à Mons s'en est toutefois éloigné au niveau des procédures mises en place. S'il n'a pas respecté, à proprement parler, les étapes classiques d'un Budget Participatif, et si de nombreuses difficultés ont émaillé sa mise en place, ce processus a néanmoins permis l'organisation de multiples rencontres à différentes échelles avec la population pour déboucher sur la création de quelques projets de développement urbain pensés par les habitants.

Le chapitre articule deux questionnements. Le premier a trait aux compétences politiques déployées par les citoyens dans cette expérience participative : Que viennent y faire les citoyens ? Que peuvent-ils/veulent-ils apporter au développement de leur ville ? Comment

qualifier leurs « savoirs » par rapport à ceux de l'expert (le fonctionnaire, l'auteur de projet, par exemple) ou de l'élu ? Le second questionnaire concerne davantage les procédures mises en place au sein de ce dispositif d'action publique et leurs effets. Dans le cadre du BP, différentes scènes publiques sont organisées (des réunions de zones, des réunions de district, des réunions publiques d'informations, etc.) qui n'ont pas les mêmes modalités de fonctionnement. L'auteure montre que les compétences déployées par les citoyens et les grammaires dans lesquelles ils interviennent dépendent fortement du contexte, de l'organisation concrète des procédures. Cette articulation a un impact critique certain : elle sous-tend que la qualité procédurale influe sur ce dont les citoyens sont capables et sur la manière dont ils sont, en retour, potentiellement entendus.

De l'échelle locale, on passe à l'échelle nationale avec l'expérience du G1000. Jérémie Dodeigne, dans le chapitre *Le G1000 : un projet citoyen entre idéal démocratique et défis méthodologiques*, analyse cette expérience de démocratie délibérative qui a beaucoup fait parler d'elle en Belgique et au-delà. « Il faut une Conférence nationale pour la Belgique », écrivait David Van Reybrouck dans le quotidien *Le Soir* du 23 septembre 2010. Dans cette carte blanche, l'auteur dénonçait alors l'impuissance et l'incapacité de la classe politique belge face à la crise communautaire, mais plus généralement face à tous les grands défis de société. Selon l'auteur, rapidement rejoint par vingt-six autres personnes issues de la société civile (du nord et du sud du pays), il ne s'agissait pas seulement d'une crise communautaire mais plus généralement d'une crise de la démocratie représentative. Le climat de campagne permanente (depuis 2003, les électeurs avaient été appelés sept fois aux urnes) enferme les partis dans la surenchère électorale, et particulièrement la surenchère communautaire. Les vingt-sept signataires du manifeste du G1000 lancent alors l'idée suivante : « laissons aussi les citoyens délibérer, et pas seulement les représentants du peuple [...]. Si les élus du peuple ne s'en sortent pas, c'est aux citoyens qu'il revient de se concerter. Si le peuple manque d'expertise, il a le privilège d'être libre. Un avantage de taille ». Loin de tenir une rhétorique antipolitique, les membres fondateurs du G1000 défendent au contraire le caractère profondément politique du projet en réaffirmant la légitimité et la nécessité de la démocratie représentative. Les solutions innovantes de démocratie participative et délibérative sont donc proposées en complémentarité du système politique actuel.

La transformation de cet idéal démocratique en dispositif concret n'était toutefois pas sans poser des questions méthodologiques importantes sur lesquelles revient ce chapitre. Il évoque tout d'abord brièvement les origines du G1000 : comment est-il né et quelles ont été les

motivations des instigateurs de ce projet citoyen ? Dans un deuxième temps, l'auteur revient plus particulièrement sur trois grands défis méthodologiques auxquels ont dû faire face les organisateurs. Comme toute entreprise de cette ampleur, ce ne sont pas là les seules embûches au projet, mais les réponses apportées à ce défi qui ont été particulièrement éclairantes de la dynamique et de l'esprit revendiqués par le G1000. Enfin, le chapitre conclut en discutant l'apport et les limites d'un tel outil démocratique en Belgique.

Avec l'expérience suivante, *Meetings of Minds*, on passe encore à une échelle géographique supérieure : *Les défis de la délibération publique à l'échelle transnationale : L'expérience Meeting of Minds, « The European Citizens' Deliberation on Brain Science »*. Dans ce chapitre, Gerrit Rauws et Stef Steyaert discutent ce projet pilote (2004-2006) lancé par un consortium d'instituts d'évaluation technologique, de musées scientifiques, d'universités et de fondations publiques de neuf pays européens, avec le soutien de la Commission européenne. Ce projet a offert aux 126 citoyens européens qui y ont participé une occasion exceptionnelle de s'informer sur l'impact des neurosciences sur leur vie quotidienne et sur la société, de discuter et de poser leurs questions à des chercheurs européens renommés, des experts et des responsables politiques, et de contribuer personnellement à l'élaboration d'un rapport sur ce qui, dans le champ des neurosciences, semble possible et souhaitable aux yeux des Européens. Cette démarche devait aussi attirer l'attention des instances politiques et des chercheurs sur les développements futurs de ce domaine de recherche et d'application.

En termes de contenu, l'objectif était double : d'une part, relever les différences comme les points communs entre les points de vue des participants issus de contextes nationaux et culturels variés, en ce qui concerne leurs attitudes face aux aspects sociaux et éthiques des neurosciences, leurs évaluations et leurs attentes ; d'autre part, émettre des recommandations à destination de la communauté des scientifiques et des chercheurs aux divers niveaux (européen, national, et transnational), concernant les similitudes et les différences de perception du grand public au sujet des aspects sociaux et éthiques des neurosciences. Enfin, l'objectif était aussi de proposer un modèle de délibération publique transnationale applicable à d'autres domaines de politique générale.

La dernière expérience présentée s'est développée sur plusieurs échelles. Dans *Une délibération multiniveau : Le Panel de Citoyens Européen sur les rôles des espaces ruraux dans l'Europe de demain*, Vincent Jacquet et Benoît Derenne analysent un panel citoyen initié par la Fondation pour les Générations Futures et la Fondation Charles Léopold Mayer, en 2006-2007, sur l'avenir des zones rurales en Europe. Un dossier ardu, s'il en est, puisqu'il concerne directement 90 % du

territoire européen, 50 % de la population et la moitié du budget européen (dépensé principalement dans le domaine de l'agriculture). Dans ce chapitre, les auteurs reviennent sur les quatre composantes essentielles du panel : (1) une sélection aléatoire assurant une diversité d'âges, de genres et de profils socio-économiques ; (2) une formation interactive : les citoyens se forment une opinion au cours d'un débat avec un éventail équilibré (au niveau des points de vue) d'experts, de témoins privilégiés et de politiques ; (3) des délibérations : les citoyens discutent ensemble puis se positionnent collectivement, avec l'appui d'une facilitation rigoureuse ; (4) la constitution d'un avis citoyen remis aux autorités politiques, les citoyens restant maîtres du processus jusqu'aux relectures finales.

Mais la particularité de cette initiative était de fonctionner à deux niveaux : régional et européen. Cette articulation est fondamentale. Le niveau local représente le cadre du vécu, relativement familier et pertinent pour la mise en œuvre des politiques européennes. Il permet de partir des préoccupations concrètes des citoyens pour s'approprier ensuite les enjeux européens. Au total, 337 citoyens panélistes ont participé à ce chantier, issus de dix régions d'Europe, dont deux transfrontalières. Cette formule a séduit et montré ses potentialités ; dans la foulée, la DG Éducation et Culture de la Commission européenne a ouvert un « appel à panels » qui s'inspirait directement de cette initiative. Mais une question centrale reste ouverte : quel doit être le lien noué par les dispositifs participatifs avec le grand public, d'une part, et le monde politique, d'autre part ?

Rebondissant sur les nombreuses questions soulevées par les chapitres de ce volume, Sébastien Brunet, dans la conclusion générale, identifie deux principaux points d'attention. Le premier traite de la pratique participative et délibérative comme dispositif expérimental en tant que tel et le deuxième met en lumière le concept de *slow democracy*, lequel suppose un rapport au temps particulier tel qu'on peut le rencontrer dans les dispositifs « participo-délibératifs ».

Avec ces approches à la fois théoriques et empiriques, ce livre entend proposer une réflexion collective, mais pas commune, sur la participation dans quelques-unes de ses nombreuses facettes et ainsi mettre en perspective la participation en action. C'est la modeste ambition de cet ouvrage.

## **Bibliographie**

- Barber, B. R., *Strong Democracy : Participatory Politics for a New Age*, Berkeley, University of California Press, 1984.
- Blondiaux, L., *Le Nouvel Esprit de la démocratie : Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil/La République des Idées, 2008.

- Blondiaux, L., « Éclairage : qu'est-ce que la démocratie participative ? », in Baron, G. et Matyjasik, N. (dir.), *L'Évaluation des politiques publiques : Défi d'une société en tension*, Paris, L'Harmattan, coll. « La Librairie des Humanités », 2012, p. 89-98.
- Blondiaux, L. et Sintomer, Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002, p. 17-35.
- Caluwaerts, D., « Van stemmen naar praten : het ideaal van de deliberatieve democratie », *Samenleving en Politiek*, vol. 18, n° 9, 2011, p. 79-85.
- Caluwaerts, D., *Confrontation and Communication : Deliberative Democracy in Divided Belgium*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, coll. « Méthodes Participatives Appliquées-Applied Participative Methods », 2012.
- Habermas, J., *The Structural Transformation of the Public Sphere : an Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, Cambridge, MIT Press, coll. « Studies in contemporary German social thought », 1989.
- Habermas, J., *Between Facts and Norms : Contributions to a Discourse Theory of Law and Democracy*, Cambridge, MIT Press, « Studies in contemporary German social thought », 1996.
- Mermet, L., « Épilogue. Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs », in Revel M., Blatrix, C., Blondiaux, L., Fourniau, J.-M., Hériard Dubreuil, B. et Lefebvre, R. (dir.), *Le Débat public : Une expérience française de démocratie participative*, La Découverte, Paris, coll. « Recherches », 2008, p. 368-380.
- Mouffe, C., *Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism*, Vienna, Institute for Advanced Studies, coll. « Political Science Series », 2000.
- Rosanvallon, P., *La Contre-démocratie : La Politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006.
- Sen, A., *Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- Sintomer, Y., *Petite histoire de l'expérimentation démocratique : Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte, coll. « Essais », 2011.